

Collectif pour la Nature en Ville (NEV)

Nos revendications

- Mise à jour du printemps 2022 -

Qui sommes-nous ?

Le [collectif pour la Nature en Ville](#)¹ (NEV) s'est constitué en 2021 pour œuvrer à la protection de la nature (biodiversité, arbres, eau, végétation, parcs, espaces verts, animaux sauvages qui y séjournent...), dans l'agglomération de Chambéry et ses alentours. Son objectif principal est de rassembler les associations et les collectifs déjà existants qui défendent la nature en ville, afin de constituer une force, de donner de la visibilité et de porter cette vision aux citoyens, élus et administrations. Il prône un urbanisme responsable, plus respectueux de la biodiversité et à l'écoute des habitants, correspondant à notre époque et aux recommandations du GIEC et de l'IPBES et non plus aux pratiques du 20ème siècle.

Nos constats

Or, nous constatons un emballement des projets immobiliers ou urbanistiques qui se réalisent souvent au détriment du végétal. Ils se multiplient, autant, voire plus qu'auparavant dans l'agglomération de Chambéry. La place de la voiture augmente, au détriment des espaces végétalisés, ce qui occasionne des accidents de la route et de la pollution (258 morts dû aux particules fines, 114 au dioxyde d'azote en Savoie entre 2016 et 2018), pourtant minorée par les arbres. Ceux-ci sont coupés trop facilement, pour toutes sortes de raisons : projets immobiliers, entretien des berges, projets urbanistiques, élargissement des voies, « écoquartiers », « sécurisation », aménagements paysagers, etc. La végétation – et l'arbre en particulier – constituent actuellement la variable d'ajustement des projets urbains.

Nous déplorons également que les projets se fassent souvent sans concertation sérieuse et sans appliquer les démarches scientifiques et techniques éprouvées de protection de la biodiversité.

Le ras-le-bol des citoyens de Chambéry et de toute la métropole est patent et grandissant, à l'heure du dérèglement climatique et de la 6ème crise d'extinction des espèces vivantes sur la planète. Sans végétalisation massive, Chambéry deviendrait invivable en été, surpolluée et avec un cadre de vie dégradé.

Pourtant, la science nous a montré avec clarté que les plantes sont des êtres vivants intelligents², qu'il convient donc de traiter avec respect. Outre sa valeur intrinsèque, un arbre mûre nous rend d'innombrables services³ :

- Il piège 20 kg de particules fines par an ;
- Il séquestre 40 kg de CO2 par an ;
- Il rejette 500 litres d'eau par jour en été, contribuant ainsi à la régulation du cycle de l'eau et à l'humidification de l'air lorsqu'il est le plus sec ;
- Il abaisse la température jusqu'à 8 degrés ;
- Il contribue à la santé physique et mentale des habitants : obésité, dépression ;
- Il joue le rôle de lieu de rencontre et augmente donc la socialisation ;
- Il stabilise les sols, contribue à lutter contre l'érosion ;
- Il favorise l'infiltration des eaux de pluie et freine le ruissellement, limitant ainsi les risques d'inondation ;
- Il abrite une biodiversité considérable, potentiellement des milliers d'espèces vivantes⁴ : animaux, végétaux, champignons. Plus un arbre est vieux, plus il est riche en biodiversité ;
- Il diminue le volume sonore ;
- Il augmente la valeur de l'immobilier par l'amélioration du paysage ;
- En fin de vie, il constitue une ressource d'énergie ;
- Il peut fournir des fleurs, fruits ou bourgeons comestibles.

Nos revendications

A travers la prise en compte de la nature et de ses défenseurs, nous proposons des mesures fortes qui contribueront à une ville vivable, humaine, accueillante pour les hommes et la biodiversité :

- Consultation contradictoire, approfondie et transparente avant tout permis de construire ou d'aménager impactant l'environnement ;
- Co-construire les projets urbanistiques avec les défenseurs de l'environnement ;
- Présence systématique d'associations de défense de la nature et d'écologues indépendants dans toute activité impactant la nature en ville lors de la préparation et la mise en œuvre ;
- Pour chaque permis de construire ou d'aménager, **appliquer réellement la démarche ERC** (éviter-réduire-compenser les impacts) :
 - Réaliser un diagnostic indépendant de la végétation et de la biodiversité dans la zone concernée ;
 - La végétation, et en particulier les arbres de haute tige, doit être reportée sur les plans de géomètre avant tout projet de construction, ceci dans un objectif de préservation ;
 - S'efforcer de conserver les arbres matures ;
 - Dans le cas d'atteintes à la végétation, étudier toutes les alternatives de projet et au projet pour éviter et réduire les impacts ;
 - En dernier ressort en cas d'abattage, définir des mesures écologiques de compensation réalistes et efficaces, en toute transparence et sous le contrôle des associations environnementales, en-dehors des périodes de nidification. Utiliser les meilleures pratiques pour sauvegarder la biodiversité abritée dans les arbres avant abattage ;
 - Se faire accompagner d'écologues indépendants dans tous les projets ;

- Eco-construire tous les projets de manière à ce qu'il y a un **gain net** de végétation et de biodiversité après la construction (ex : plantation d'arbres, création d'îlots de verdure, végétalisation, etc.).
- Faire un inventaire des arbres d'alignement fragilisés par du goudron (ou tout autre enrobé) à leur pied, afin de permettre la respiration des racines.
- Se doter d'objectifs ambitieux d'augmentation du nombre de m² vert et d'arbres par habitant, et les appliquer immédiatement [N.B. : à Strasbourg, le plan canopée propose 30% de surface de canopée à l'horizon 2050, dont 10 000 arbres de plus d'ici à 2030 (sur environ 70 000)], en cohérence avec l'urgence climatique.
- Favoriser la diversité des espèces d'arbres dans la ville (favorise la résilience aux aléas et la biodiversité) adaptées au milieu local et au changement climatique ;
- Réfléchir en termes de trame verte et bleue à grande échelle pour favoriser la continuité biologique ;
- Préserver et multiplier les jardins familiaux ou partagés ainsi que les espaces verts ;
- Entretenir la végétation de manière durable (taille, élagage...), et en tenant compte de la saisonnalité (respecter des périodes de trêve) pour éviter d'affecter les espèces d'oiseaux nicheurs.
- Définir des trames noires pour limiter la pollution lumineuse et éviter d'affecter la biodiversité nocturne.
- Laisser évoluer naturellement des friches, qui sont des îlots de biodiversité et favorisent l'infiltration des eaux ("ville perméable").
- Préserver les terres agricoles existantes ; et s'inspirer de l'expérience de Mouans-Sartoux⁵ : acquérir des terres à proximité et les cultiver en régie municipale pour alimenter les cantines en produits bio (cf. projet à La Motte Servolex) et permettre l'installation de jeunes agriculteurs ;

- S’inspirer de la charte pour la prise en compte des chiroptères & des oiseaux nicheurs dans la [gestion et l’entretien du patrimoine arboré et l’aménagement du territoire de l’Eurometropole et de la ville de Strasbourg](#)⁶ pour la décliner à Chambéry, notamment des protocoles d’abattages permettant de sauvegarder les oiseaux, les mesures favorables aux arbres, les mesures ERC, etc., à décliner en régie mais aussi dans les cahiers des charges des projets urbains, et à accompagner de formation de référents et de sensibilisations larges.
- Tenir compte de toutes ces recommandations lors des modifications du PLUiHD
- Faire figurer les arbres et leurs racines sur les plans du PLUI.
- Se doter d’objectifs ambitieux en matière de formation des élus, agents, employés, sous-traitants et des citoyens en écologie (par exemple, un pourcentage à atteindre chaque année). On pourrait imaginer une convention citoyenne pour le climat et la biodiversité au niveau de la métropole.

NOUS CONTACTER

Site web : <https://natureenville.org>

Courrier électronique : bonjour@natureenville.org

Facebook : [@DefenseNatureChambery](https://www.facebook.com/DefenseNatureChambery)

Faire un don : <https://bit.ly/soutenez-nev>

... ou venez à l’une de nos réunions sur Chambéry !

¹ <http://natureenville.org> ; bonjour@natureenville.org

² <http://emanciper.org/wp-content/uploads/2022/05/article-intelligence-plantes-dec-2021-Fabien.docx>

³ <https://www.natural-solutions.eu/blog/10-services-ecosystemiques-rendus-par-les-arbres-en-ville>

⁴ [https://www.qualiarbre.com/lettre_arboristes/la-lettre-des-arboristes-n9/](https://www.qualiarbre.com/lettre-arboristes/la-lettre-des-arboristes-n9/)

⁵ <https://reporterre.net/La-cantine-bio-de-Mouans-Sartoux-nourrit-bien-eleves-et-paysans>

⁶ https://www.strasbourgcapousse.eu/app/uploads/2019/09/Charte-Chiros-2017_4.pdf